



CEPE

Centre d'étude sur la
pauvreté et l'exclusion

SYNTHÈSE

**LA PAUVRETÉ, LES INÉGALITÉS
ET L'EXCLUSION SOCIALE AU QUÉBEC :
ÉTAT DE SITUATION 2013**

Compilation statistique, analyse et rédaction :

Guy Fréchet, Aline Lechaume, Richard Legris et Frédéric Savard

Conception graphique et mise en page :

Direction des communications

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, rue Saint-Amable, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : 418 646-0425, poste 67271

Télécopieur : 418 644-1299

Courriel : cepe@mess.gouv.qc.ca

On peut consulter le présent document sur le site Internet du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) à l'adresse suivante : www.cepe.gouv.qc.ca. Sa reproduction totale ou partielle est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

ISBN 978-2-550-69995-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec

L'état de situation 2013 du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, intitulé *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec*, rassemble les données les plus à jour sur la pauvreté et les inégalités au Québec.

Au Québec, on observe globalement une diminution du taux de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC) de 2002 à 2007, puis une augmentation par la suite. Ce taux a fléchi de 10,8 % en 2002 à 8,3 % en 2007, avant de remonter à partir de 2008 pour atteindre 10,7 % en 2011.

TABLEAU 1

TAUX DE FAIBLE REVENU DES PERSONNES D'APRÈS LA MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC, BASE 2011), QUÉBEC, 2002 ET 2011

	2002	2011	Variation 2002-2011
TOUTES LES PERSONNES	10,8	10,7	-0,1
Personnes de moins de 18 ans	11,6	10,7	-0,9
Personnes de 18 à 64 ans	12,0	11,9	-0,1
Personnes de 65 ans et plus	3,5*	5,6	2,1
Hommes	10,0	10,6	0,6
Femmes	11,7	10,8	-0,9
PERSONNES SEULES	23,2	27,1	3,9
PERSONNES DANS LES FAMILLES ÉCONOMIQUES, DEUX PERSONNES OU PLUS	8,5	7,4	-1,1
Personnes dans les familles biparentales avec enfants	6,1*	5,3*	-0,8
Personnes dans les familles monoparentales	32,4	28,9	-3,5

Note : * À utiliser avec prudence.

Source : STATISTIQUE CANADA (2013).

Les comparaisons interrégionales, interprovinciales et internationales nous renseignent sur la position relative des régions les unes par rapport aux autres, ou sur la position du Québec par rapport aux provinces voisines ou à d'autres pays.

COMPARAISONS INTERRÉGIONALES

Selon la mesure de faible revenu (MFR), les comparaisons interrégionales permettent d'observer qu'entre 1997 et 2010 certaines régions du Québec ont enregistré une baisse du taux de faible revenu (ex. : Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord); d'autres ont connu une relative stabilité (ex. : Laval, Estrie); d'autres enfin ont connu une hausse (ex. : Montréal). Les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale occupent les positions les plus favorables en 2010 (dernière année disponible), sous la barre des 6 %, alors qu'à l'autre extrémité les régions du Nord-du-Québec et de Montréal se situent au-dessus de 15 %.

TABLEAU 2

TAUX DE FAIBLE REVENU DES PERSONNES D'APRÈS LA MESURE DE FAIBLE REVENU,
SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1997 ET 2010 ET VARIATION 1997-2010

	1997	2010	Variation 1997-2010
1 Bas-Saint-Laurent	9,7	6,1	-3,6
2 Saguenay – Lac-Saint-Jean	9,2	6,0	-3,2
3 Capitale-Nationale	8,3	5,5	-2,8
4 Mauricie	11,4	8,9	-2,5
5 Estrie	9,0	8,7	-0,3
6 Montréal	15,9	16,6	0,7
7 Outaouais	12,0	8,4	-3,6
8 Abitibi-Témiscamingue	10,6	7,1	-3,5
9 Côte-Nord	13,9	8,5	-5,4
10 Nord-du-Québec	28,6	15,4	-13,2
11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	14,4	8,8	-5,6
12 Chaudière-Appalaches	7,0	4,8	-2,2
13 Laval	8,5	8,1	-0,4
14 Lanaudière	9,5	7,5	-2,0
15 Laurentides	9,9	7,3	-2,6
16 Montérégie	9,0	7,5	-1,5
17 Centre-du-Québec	9,0	7,8	-1,2
Ensemble du Québec	11,0	9,3	-1,7

Sources : STATISTIQUE CANADA (2013); INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013).

COMPARAISONS INTERPROVINCIALES

Selon la MPC, le Québec semble supplanté par quelques provinces, mais cette différence n'est pas significative. Le Québec, qui fait partie d'un premier groupe de huit provinces, se distingue significativement d'un second groupe de deux provinces. En effet, les différences entre huit des provinces (Alberta, Saskatchewan, Québec, Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, Ontario, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard) se situent dans les marges d'erreur du Québec. Le second groupe comprend la Nouvelle Écosse et la Colombie-Britannique dont les taux sont significativement plus élevés que ceux du Québec en 2011.

TABLEAU 3

TAUX DE FAIBLE REVENU DES PERSONNES, D'APRÈS LA MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC, BASE 2011) SELON LA PROVINCE, CANADA, 2002 ET 2011 ET VARIATION 2002-2011

	2002	2011	Variation 2002-2011
Terre-Neuve-et-Labrador	19,7	11,8	- 7,9
Île-du-Prince-Édouard	15,1	13,0	- 2,1
Nouvelle-Écosse	16,1	14,3	- 1,8
Nouveau-Brunswick	16,4	12,0	- 4,4
Québec	10,8	10,7	- 0,1
Ontario	12,1	12,0	- 0,1
Manitoba	12,8	11,5	- 1,3
Saskatchewan	13,7	9,8	- 3,9
Alberta	10,5	9,4	- 1,1
Colombie-Britannique	19,5	16,5	- 3,0
Canada	13,0	12,0	- 1,0

Source : STATISTIQUE CANADA (2013).

COMPARAISONS INTERNATIONALES

À l'échelle internationale, les comparaisons selon la MFR permettent de constater que le Québec se serait situé au milieu du peloton des pays développés en 2011, s'il avait été considéré comme une entité distincte. Ces pays sont les quinze pays les plus développés économiquement de l'Union européenne (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède et Autriche) ainsi que la Norvège et la Suisse.

SITUATION AU QUÉBEC

Pour mesurer l'évolution du Québec entre 2004 et 2013, certains cas types ont été retenus, les personnes seules, les personnes seules avec contraintes sévères à l'emploi, les familles monoparentales avec un enfant de 3 ans, les couples avec un revenu et sans enfants, et enfin les familles biparentales avec un revenu et deux enfants. On a examiné leur situation à l'aide d'une simulation afin de voir si leur sort s'est amélioré ou détérioré. On remarque des variations entre les deux périodes selon l'absence ou la présence d'enfants. Cela traduit sans doute les avancées récentes en matière de politiques familiales et de lutte contre la pauvreté au Québec, celui-ci s'étant doté de moyens plus affirmés de lutte contre la pauvreté des familles avec enfants. Par voie de conséquence, cela laisse plus loin derrière les personnes seules et les couples sans enfants.

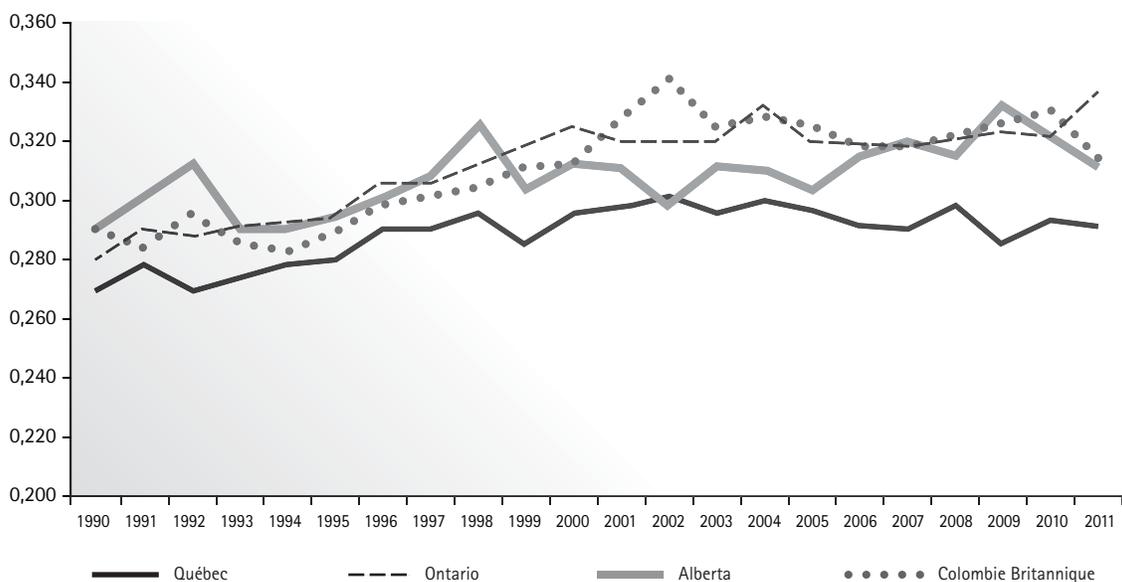
ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS

Même si, depuis 1990, les inégalités ont augmenté au Québec, des nuances sont de mise à cet égard. Chez les personnes seules, le quintile le plus pauvre a fait du surplace par rapport au quintile le plus riche, dont le pouvoir d'achat a progressé. Chez les familles de deux personnes ou plus, le pouvoir d'achat a fortement progressé, particulièrement celui des plus aisées.

Le coefficient de Gini est une mesure simple et facile à interpréter pour l'analyse des inégalités de revenu. Ses valeurs varient entre 0 et 1, 0 représentant la situation d'égalité parfaite et 1, l'inégalité parfaite. Par rapport aux autres provinces canadiennes, le Québec a su conserver un niveau d'inégalités inférieur.

FIGURE 1

COEFFICIENT DE GINI, POUR L'ENSEMBLE DES UNITÉS FAMILIALES, D'APRÈS LE REVENU APRÈS IMPÔT AJUSTÉ, QUÉBEC ET PROVINCES SÉLECTIONNÉES, 1990-2011



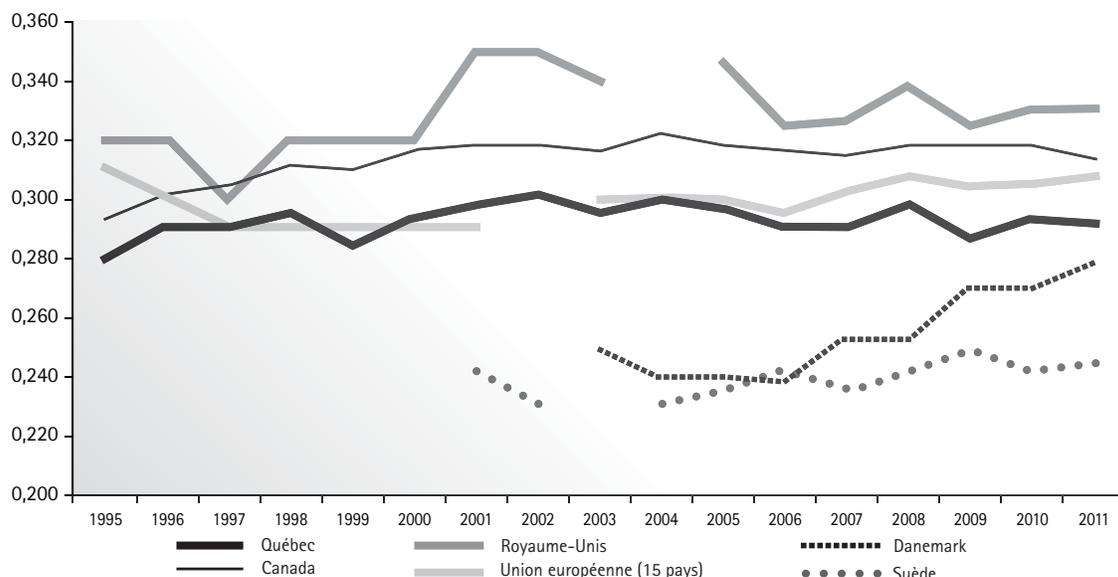
Note : L'échelle varie ici de 0,200 à 0,360.

Source : STATISTIQUE CANADA (2013).

Par rapport à d'autres sociétés, dont les États-Unis et certains pays européens, le Québec a su conserver un niveau d'inégalités inférieur. Cependant, il est toujours devancé par les pays scandinaves.

FIGURE 2

COEFFICIENT DE GINI, D'APRÈS LE REVENU APRÈS IMPÔT AJUSTÉ, SÉLECTION DE PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE, CANADA ET QUÉBEC, 1995-2011



Sources : STATISTIQUE CANADA (2013). EUROSTAT (2012), STATISTIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LE REVENU ET LES CONDITIONS DE VIE (EU-SILC).

DÉFINITIONS

Coefficient de Gini : Mesure (conçue par le sociologue et statisticien italien Corrado Gini) simple et facile à interpréter pour l'analyse des inégalités de revenu. Les valeurs du coefficient de Gini varient entre 0 et 1, 0 représentant la situation d'égalité parfaite, et 1, l'inégalité parfaite.

Mesure de faible revenu (MFR) : Moitié de la médiane des revenus : la médiane divise la population en deux, une moitié gagnant moins que la médiane et l'autre moitié, plus.

Mesure du panier de consommation (MPC) : Mesure de faible revenu basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Est considérée comme ayant un faible revenu l'unité familiale dont le revenu est inférieur au coût d'un panier de consommation déterminé en fonction de sa collectivité (région rurale, ville moyenne, grande ville, etc.). Ce panier comprend certains biens et services : nourriture, vêtements, chaussures, logement, transport et autres (soins personnels, besoins ménagers, ameublement, service téléphonique, lecture, loisirs et divertissements).

Taux de faible revenu : Pourcentage de la population qui se situe sous un seuil de faible revenu, par exemple sous le seuil déterminé par la mesure du panier de consommation (environ 16 575 \$ pour une personne seule de la région de Montréal en 2011). Nous utilisons principalement la mesure de faible revenu et la mesure du panier de consommation.

Quintile le plus pauvre : Puisqu'un quintile correspond à une tranche de 20 % de la population, le quintile le plus pauvre désigne la tranche de 20 % de la population la plus défavorisée.

